

Pour une approche pédo-politico- Problématique de l'habitat de masse dans les Grands ensembles ou Z.H.U.N.

Reçu le 19/02/2006 Accepté le 10/09/2006

Résumé

L'idée d'amorcer une fine attention et d'ouvrir un débat soucieux, fécond et pluridisciplinaire sur la planification et la production du capital habitable en Algérie à l'orée de ce troisième millénaire prévaut sur les images tantôt stigmatisées et tantôt nostalgiques aux politiques d'ajustement structurel. De ce fait, l'emprunt de la légitimité de la réflexion paraît de prime abord émaner de la sensibilité consciente des interrogations scientifiques d'ordre collégial. Cependant l'objet ou l'essence même de la planification se traduit en fait dans une hypothèse implicite, rarement exposée de manière précise, mais toujours sous-jacente dans la pensée des architectes : « *c'est la qualité formelle de l'espace aménagé qui sera un facteur déterminant de l'équilibre psycho physiologique et social des habitants* » observation pertinente empruntée à beaucoup d'architectes chercheurs. Dans certain cas, ce désir de bien faire des architectes qui n'est pourtant pas remis en cause, même si leur goût du spectaculaire ou du sobre peut être sujet à la critique, ainsi peut-on se demander donc où se trouve le hiatus ? Pourquoi les habitants n'arrivent-ils pas à s'approprier les espaces habités dans les grands ensembles ? Souci observé et partagé par : PH. Boudon 1965 (in Pessac) et J.F. Augoyard 1979 en France, P. Bourdieu 1972, Thyssen Xavier et Serge Santini 1982 en Tunisie, PH. Pannerai en Egypt 1983, F.N. Bouchanine 1990, D. Pinson 1992 au Maroc, R. Bekkar, N. Boumaza et D. Pinson 1996 en France M. Madani et A. Bendjelid 1996, A. Lakjaa 1996, A. Rouag –djenidi 1996 en Algérie et Agnès Déboulet en Tunisie 2003.

Mots clés: Appropriation de l'espace, manières d'appropriation, stratégies d'appropriation, modèle socioculturel, mode d'habiter.

Abstract

The Algerian low cost housing model was originally designed to users with a way of life that refers to western socio-cultural model. It shows an inadequacy with the Algerian population that uses it and which refers to the traditional cultural model. In order to appropriate this type of dwelling, the users set up very complex and original spatial practices. On the other hand, this type of dwelling carries out 'modern' values which influence the users. The users act in turn upon the dwelling to restore a kind of balance between the container and the content. This interaction lies in the core of the appropriation process.

A specific analysis method based on a 48 low cost dwellings located in four areas of the city of Constantine (Ciloc, Daksi, Ziadia et Boussouf) was worked out. It showed a great diversity in the ways of appropriating the dwelling: smooth or brutal, momentary or permanent. These ways of re-appropriating or spatial practices consist in reshaping the proposed/imposed space according to actual needs (obvious or hidden) which are expressed by the users in their everyday life. These ways of appropriating show, in fact, a new way of dwelling in where traditional and modern way of living constitutes a sort of syncretism.

Keywords: Space appropriation – appropriation strategies – socio-cultural model – way of dwelling in;

ملخص

ان فكرة دفع انتباه دقيق وفتح حوار فعالا قيم ومثمر متعدد الاختصاصا حول البرمجة ونتاج الراسمال السكاني في الجزائر في ما العصر تصيطر عليها صور تارة تكون مذمومة وتارة أخرى حنينية الى سياسة التسوية الهيكلية طبقا لهذا المنطق الوجيه والخادع دائما لتطلعت العلمية وله فان استعارة شرعية للتفكير ويظهر بأنه يسيطر دائما على الاحساس الواعي للتساءل العلمي المتخصص في حين الهدف والجوهر من التخطيط الهندسي والعمراني المترجم نوع ما لنظرية بسيطة قلمة طرحت بشكل دقيق ولكنها مشاغلة افكار المهندسين العمرانيين والمحصورة في فعالية وابرار النوعية الشكلية لاستعمال الفضاء المعمور الذي يظل بمنابة عامل جوهري للتوازن النفسي والفيسيولوجي والاجتماعي.

ستخل ملاحظة مهمة ببرر لدى عديد من المهندسين المعماريين الباحثين في هذا المجال ولهذا في بعض الحالات نجد رغبة حسنة العمل المهندسين الذي لن يكون موضوع نقد ولو كان دوقهم للعجائب والواقع المثير الذي يخع جوما للنقد لهذا فاننا نتساءل أين يجد الخلل؟ لماذا السكان لم يستطيعوا التأقلم في الفضاء السكاني الموجود بالاحياء العمرانية الكبرى.

الكلمات المفتاحية تراث، تكنولوجيا محلية، نمط معماري، أزمة الإسكان، سياسة الإسكان، هندسة معمارية (محلية / تقليدية)

Lazri Youcef

Département d'Architecture & d'Urbanisme
Faculté des Sciences de La Terre
Université Mentouri de
Constantine

Si toute fois, on considère que toute formulation et / ou configuration d'habiter ou d'habitat est a priori synonyme d'une architecture, il n'en serait pas moins cependant que la part assignée aux architectes dans sa conception est forcément associée au logement social dans les grands ensembles. Cependant, l'habitat des grands ensembles ou des Z.H.U.N. [1] constitue forcément le lieu le plus privilégié des réélaborations et recompositions structurelles et culturelles des structures spatiales et sociales. Traduisant certainement et forcément de nouvelles mobilités et variabilités des pratiques domestiques et urbaines, qui en sont issues et manifestes d'expressions d'une pluralité singulière de la culture d'habiter.

L'espace habité[2] étant continuellement sujet au quiproquo et objet sans cesse convoité, où se forment, se façonnent, se confinent et se matérialisent considérablement de paradigmes liés à la dualité accrue entre évolution, interférence et variabilité sans cesse grandissante des attentes, des demandes et des besoins de consommation et de relation sociale, d'une part et l'exiguïté tendant des ambitions et décisions doctrinales et institutionnelles, d'autre part. (voir fig. n°01, n°02 et n°03).

Toute fois, l'émergence de ses réélaborations territoriales et managées (aux allures fortement manifestes et disparates) paraît être diversifier tant au niveau des formes et des structures configuratrices que dans la signification qu'elles véhiculent (étant évidemment des éléments caractéristiques des sujets- objets inclus et appartenant à des systèmes d'organisation spécifiques et singuliers). Certes, on sait maintenant, que les différents modes d'organisation sociétale qui ont été jusque là conçus, cousus et tissés selon des canevas de planification urbaine, ne sont pas cependant sans effet des modes d'interventions de l'état [3]. Au fait, au fil des années, où se sont exercés des systèmes de gestion planificatrice relative à l'élaboration des établissements humains (concept emprunté à M. Mauss 1905), leur accordant singularité et légitimité existentielles. On s'aperçoit d'ailleurs qu'on ne pouvait s'échapper de l'engendrement de la tradition durable liée au grand geste bienfaiteur de l'ordre pré-établi ; par lequel le triomphe et la souveraineté du pouvoir [4] affirment et lèguent leur potentiel hérité et acquis, en usant des emprunts réappropriés et des apports propres aux compétences idéologiques et collégiales, fondant cependant leur raison d'être et d'exister (voir fig. n°04).

Utilisation des attributs de référence muables ou immuables

Apports propres	Emprunts réappropriés
A forte référence locale Et patrimoniale Formant Cependant leur source De ressourcement.	A référence étrangère et d'une modernité démesurée formant cependant leur source De ressourcement

Fondant les raisons d'une existence et / ou d'une présence identifiables présence identifiables

- Figurer des attributs de référence immuables et qui ne sont pas sujet aux transformations.
- Faire appel à des attributs de référence muables et qui à leur tour sont justement sujet à de continues transformations.

Fig. n° 04. Configuration schématique de l'utilisation des référents Dans la planification et Production de l'habitat de masse.

Source Auteur 2005.

Or, si l'on considère aussi qu'un système de gestion

stratégique spatialisé et territorialisé est d'abord un processus de décisions volontaires, qui consisterait en pratique à trouver des formules de réponse aux conflits multiples qui sous-tendent le fonctionnement de la valeur d'usage de l'habitat urbain, d'une part et les disparités quasi-grandissantes entre mesures de l'Etat et mesures de pratique et d'usage d'habiter humain, d'autre part. Certainement, c'est dans une complexité de circuit de décisions, d'empilement des logiques d'acteurs et de leur mode de référence pensive. Un gouffre contextuel, où les maîtres compositeurs et concepteurs des processus institutionnels se livrent consciemment et inconsciemment et plus souvent, délibérément au façonnage et à l'élaboration de règles et normes conventionnelles pour et / ou dans toute formulation d'habitabilité (dont on aura à élucider plus loin son contenu).

C'est notamment à partir de connaissances intelligibles des politiques pratiquées en habitat social de « type collectif » qu'on essaiera d'appréhender la traduction formelle et textuelle de la structure organisationnelle et configuratrice du logement social contemporain et d'en rendre compte des politiques volontaires relatives aux négociations entre divers acteurs qui sont et font sujet et objet continuels au quiproquo D'emblée, La planification stratégique s'est toujours proposée de rendre compte, dans une vue prospective de la dialectique entre la structuration de l'espace et l'utilisation des sols. Elle est d'ailleurs méthode d'optimisation des décisions publiques de construction. Elle est aussi modèle mathématique de prévisions et de scénarios de développement [5].

1. Crise d'habitabilité : un état critique qui persiste et sévit !!

D'ailleurs, beaucoup d'aspects renvoient à l'acuité de la crise :

Marc Philippe Daubresse. Secrétaire d'état aux logements en France introduisait son

Allocution en disant : - *"Au fait que l'on ne construit pas les logements nécessaires pour les personnes Qui n'ont pas de ressources suffisantes. »*

Un cas critique loin d'être isolé dans le monde...!

Aujourd'hui, des études récentes montrent que les paradigmes de la rationalité sont devenues moins utilitaires, moins univoques et par conséquent plus désuets. Une fois encore, les adeptes de l'idéologie hygiéno- fonctionnaliste ne cessent de mettre l'accent sur le modèle de la "machine à habiter" qui s'est fondée sûrement sur les critères de fonctionnalité, rationalité et de l'universalité. Et l'objectif était alors d'abolir coûte que coûte les anciennes valeurs traditionnelles. Des politiques d'habitat proposées et imposées de facto par les maîtres concepteurs au service des états et qui n'étaient sans doute pas à l'abri des critiques et des réserves [6]. Ainsi dans ce jeu de substitution où s'exercent tant de modifications, transformations et réélaborations habitantes qualifiées : - de légitimité et corrélées par H. Raymond 1984, d'altérité et sens de différence par D. Pinson 1992, de rupture et de congruence entre modèles conçus et

Aspirations des usagers par F. N. Bouchamine 1996.

Ces différents exercices y connotent et y impriment certainement un domaine de reconquêtes d'appropriation et

/ou de réappropriation spatiales qui ont pour but soit de figer ou encore de muter les référents spatiaux (propres ou communes) à la structure sociale. Ils sont en effet qu'une forme de légitimité sociétale qui renferme et véhicule tant de revendications habitantes et résidentielles qui à leur tour ont trait à la reconstruction, recombinaison et reformulation du creuset familial qui constitue incontestablement leur seule et unique matrice essentielle de référence. A travers ce creuset patrimonial ou terroir d'habitabilité, les habitants usagers y confrontent leurs besoins et y trouveront matière à palier leurs manques communs dans la plus part des logements sociaux dans les grands ensembles.

2.1 Les défauts communs à beaucoup de logements sociaux modernes et contemporains :

- L'étroitesse et l'exiguïté des surfaces habitables... (observation partagée par bon nombre d'experts)
- L'hypertrophie de la vision perspective de la perception totale de l'espace. (D. Pinson)
- Les effets de culture machiniste à la suite de la taylorisation de la production.
- L'homme apparaît nu dans son habitat et son espace résidentiel.
- L'habitat n'identifie et ne signifie plus rien par le marquage des différences (le tout est identique et similaire, tous sont un et un est tous) D. Pinson
- Forme d'égalité des conditions à l'accès au progrès et à la modernité.
- Dans ce type d'habitat le vêtement est radicalement banni en vertu de la réglementation (HLM et OPGI en Algérie) des façades où l'habitant serait obligé et tenté de chercher le soleil et l'air ailleurs pour achever son cycle de propreté... (observation empruntée à D. Pinson).
- Restriction des pratiques et fonctions (communes et propres) domestiques et habitantes au stricte minimum des fonctions biologiques (convictions bien élaborées par E. May prof au Bauhaus).
- Dislocation de quelques pratiques sociales et séculaires.
- Hyper atrophie des valeurs de socialisation et de convivialité entraînant par conséquent asphyxie et anomie sociale.
- Dilution de l'essence même de l'habiter et l'habitabilité.
- Prolifération de la culture de l'anonymat et l'inversion des valeurs compositionnelles de l'architecture de l'habiter urbain, qui s'accompagnaient de nouvelles conventions d'habitabilité et d'urbanité.
- L'espace privé paraît alors public, cette publicité participe là encore à cette transparence qui caractérise l'architecture d'habiter. [7]
- Emergence de dispositifs qui confortent des modes d'habiter relativement précis qui vise et tente à introduire une culture d'urbanisation à outrance des mœurs et des usages par la pédagogie du bien habiter (D. Pinson et TH. Paquot).

- Ces dispositifs liés aux modes d'habiter définis par les concepteurs sont considérés comme **devant** être adoptés par l'occupant du logement selon une
- conformité dictée par un mode d'emploi propre à la taylorisation. (D. Pinson). D'autres anxiétés et inquiétudes émergent à leur tour avec acuité.
- La notion du beau et du spacieux perdure à la demande inquiétante des non logés, incarnant ainsi une architecture sans qualité.
- Un marasme généralisé concernant la conception, la production et la consommation du logis contemporain et qualifié aujourd'hui d'une situation intenable.
- Les demandes insatisfaites augmentent de plus en plus et mettent évidence l'ampleur des besoins.
- Des politiques d'habitat urbain qui ne sont pas de nature à combler le déficit.

Des procédures et mesures officielles (qualifiées de draconiennes) qui portent en elles des germes à effet réducteur et simplificateur qui, une fois encore montre les limites intellectuelles de l'homme à appréhender les problèmes qui l'environnent. Des normes telles que : restriction, réduction et dislocation des mœurs et des valeurs du cadre de vie et / ou du support spatial, et ce en usant de procédures réglementaires à des fins de Transformer les valeurs structurelles de la famille traditionnelle, où on constate toute une stratégie managée qui a été élaborée pour essayer de réduire la composante de la structure familiale et de maintenir le plus longtemps possible la stabilité du modèle choisi. Un problème, qui en apparence, paraît facile, mais en réalité il est plus complexe et aux conséquences irréversibles. Au seuil de nos investigations heuristiques, il s'avère que dans toute planification physico spatiale, il est plus évident, voire crucial, dans un premier temps d'établir, de traduire et de garantir la stabilité permanente du modèle de la structure familiale. Une fois, le modèle est stabilisé définitivement, ce qui paraît évidemment très difficile voire impossible dans la plupart des cas, même s'il demeure encore largement penser en tant que :- **structure permanente et inamovible** (concept emprunté à J.P. Lacaze 1979). Ainsi et d'une certaine manière, dans cet univers de planification domestique, où le modèle de la structure familiale constitue incontestablement ce demeurant de normalisation fixée par l'autorité compétente. Une normalisation qui paraît être aussi nécessaire et essentielle pour toute prévision éventuelle en matière de production d'habiter et d'habitabilité. Ce modèle qui renvoie à la dite famille conjugale est considéré par beaucoup de planificateurs étatiques comme un **modèle défini a priori et appelé aussi « modèle type »**.

Cependant, ce modèle type pourrait nous renvoyer à trois acceptions idéelles :

- Signe notoire d'émancipation.
- Signe qui guide la production et la reproduction.
- Signe d'aliénation marchande [8]

La politique de l'Etat appelle alors à une traduction spatiale directe des préceptes idéologiques ; dont leur force tient cependant et surtout aux arguments. En dehors, de ces visées politiques qui ont été tissées dans un contexte

d'incertitude [en prenant conscience du rôle de l'Etat dans la transformation de la société...] où le caractère idéologique de l'urbanisme fonctionnaliste apparaît plus clairement. Une fois, encore la mécanique officielle insiste et persiste à adapter constamment ses priorités et ses orientations aux circonstances qui sont confrontées à leur tour au changement continu

2. Notion d'habitabilité :

où la dialectique entre normes scientifiques, normes universelles et normes Institutionnelles...!

C'est à la suite de ce constat accablant que la pertinence de s'interroger fondamentalement et incontestablement sur les interfaces entre les problèmes de demande de logements qui ne cessent de croître et ceux de la planification territoriale en matière d'aménagement et de qualité d'habitabilité. Les corrélations entre ses deux dimensions : « Quantitative et qualitative » sont fortement régénérées et remises à l'ordre du jour au goût désagréable de la crise économique, culturelle et sociale, d'où l'émergence de multitude d'interrogations.

Allons objectiver et élucider de plus près ces quelques notions qui se rapportent à notre sujet.

La notion d'habitabilité : -un concept qui se prête mal à l'analyse et ne se laisse pas s'appréhender de manière aisée. Beaucoup de chercheurs ont tentés de réduire cette notion en de minimes paramètres physiques et financiers, les rendant par conséquent nécessaires (M. Trichard 1975).

Or, d'après l'acception lexicale du « Petit Larousse » : - *"cette notion est explicitement définie comme étant la qualité de ce qui est habitable"*. Mais si nous voulons persévérer dans le sens que peut véhiculer ce concept, il serait certes plus raisonnable de cadrer son contenu et sa dimension d'appréciation. Ainsi dans notre cas précis, la notion d'habitabilité est prise sous la forme des différents niveaux et conditions normatifs, préconisés et pré-établis : - [quantifiés et évalués] selon des appréciations appropriatives par l'ensemble des différents acteurs (qu'ils soient concepteurs, planificateurs, théoriciens et habitants – consommateurs d'espace habité). Par ailleurs, dans notre approche, il en convient de bien cerner cette notion dans le seul et unique volet d'appréciation à la fois quantitative et qualitative de l'espace habité et qui autrement dit se traduit dans la programmation et le dimensionnement des surfaces habitables susceptibles de donner satisfaction aux futurs habitants – usagers – consommateurs. A cet effet, parmi les mesures à prendre en considération pour réaliser une politique Considéré comme système est alors de nature anthropocentrique. Mais l'homme en tant rationnelle de l'habitat urbain social, devenue impérative voire nécessaire et indispensable est de créer des instruments adéquats ayant pour mission notamment de concourir à l'élaboration de réelles notions et règles d'habitabilité.

La recherche de la qualité du cadre habitable ou d'habitabilité n'est pas cependant un phénomène spécifique au logement, mais elle s'y impose avec évidence. Cette évidence n'est ni une nouveauté, ni une mode, Déjà au cours des années de l'après guerre en occident et après indépendance en Algérie, les problèmes relatifs à la qualité de l'habitat avaient été posés et pensés selon des

déterminismes liés essentiellement au contexte de la crise. La pénurie des logements sociaux était alors un peu particulière et singulière et avait repoussé les éléments qualitatifs au second plan des préoccupations.

2.1 Echelle organisationnelle de l'espace : du système Anthropocentrique au Système Anthropométrique.

En effet, on sait maintenant que la construction de l'environnement humain a commencé à se développer avec et / ou pour « centre » d'intérêt et d'appréciation unique « l'humain » dont elle matérialise son action. Ainsi, cet environnement qui est considéré comme système est alors de nature anthropocentrique. Mais l'homme en tant

Qu'unité élémentaire dans l'organisation ou dans le système organisationnel de l'environnement construit, participe à des groupements petits ou grands, dont l'expression spatiale se traduit par la réalisation de structures organisationnelles à son échelle. On peut affirmer cependant que l'environnement humain construit devrait être au moins « anthropométrique » puisque l'homme agit directement et / ou indirectement et consciemment et / ou inconsciemment sur son entourage physique et socio-culturel pour l'affirmer et le construire. [9]

2.2 Normes scientifiques et système anthropométrique

Le système métrique est un système d'unité de mesure et d'échelle normative, où l'homme est à la base de toutes les mesures des choses. Sachant aussi que l'homme n'est pas seulement un corps qui a besoin d'espace, de la manière dont un espace a été mesuré, partagé, peint et éclairé, rendu accessible et orienté, mais dépendra de la façon dont il sera ressenti. De devoir savoir quelles sont les dimensions minimales des espaces où il vit, y circule, y travaille, et s'y recrée. [10] La qualité formelle de l'espace aménagé serait alors un facteur primordial de l'équilibre physiologique, psychique et social des habitants. Ce sont bien ses premières conditions du bien être physique et moral de l'homme dans son logis. Ainsi dans les conditions normales la hauteur des pièces devrait être supérieure ou égale à 2.50 m (voir Tableau n° 01)

Habitants – usagers	Volume d'air m3	Surface d'occupation m2
Adulte	32.00 (Fenêtre fermée)	6.40 à 9.60 / adulte
Enfant	15.00 (Fenêtre fermée)	3.20 à 4.80 / enfant
Adulte	16.00 à 24.00 (Fenêtre ouverte)	
Enfant	08.00 à 12.00 (Fenêtre ouverte)	

Tableau n° 01

Cependant, on peut ajouter 7.00 m3 par personne supplémentaire et à 10.00 .m3 par lit en chambre à coucher. [11] La qualité formelle de l'espace aménagé serait donc

un facteur primordial de l'équilibre psychique et social des habitants, qu'un espace aménagé avec succès ou talent et un juste sens des proportions exercées sur les habitants. Une influence bénéfique, leur apportera des satisfactions profondes mêmes s'ils ne savent pas l'exprimer et facilitera de ce fait la vie sociale. Il y'en a même ceux qui sont allés jusqu'à prétendre que l'architecture pouvait guérir les maux de la société.

2.3 Cadre des normes minimales d'habitabilité :

En principe, l'habitabilité devrait donc répondre à l'assurance du minimum de confort nécessaire à la dignité de la vie sociale, familiale et individuelle, de la sécurité Et de l'hygiène (se référer au tableau n° 01). L'architecture neutre au sens politique est perçue comme une science moderne, dans ses lois et règles, sont plus proche de l'homme et de la nature. Cependant entre ces deux milieux (humain et nature) elle favorise des contacts sains et harmonieux. Elle contribue certainement à l'épanouissement de l'homme et refuse dans un sens de compromettre l'existence Humaine (R. Hamidou 1989). Les scientifiques (médecins, biologistes, architectes et planificateurs) après concertations et discussions, ont pu dresser un cadre normatif et conventionnel pour l'élaboration d'une culture de l'architecture de l'habiter.

Où l'homme est pris comme référence métrique. Ainsi on voit apparaître des notions telles que :- L'homme standard, la famille standard, la société standard et le logis standard. Où s'est dressé un canevas de normes anthropométriques relatif aux notions précédentes : (l'initiateur à l'origine était Ernest May membre fondateur du C.I.A.M en 1943.....). Ainsi ces normes d'habitabilité avaient certainement pour objet de refléter avec ténacité des solutions communément admises. Les repères et mesures logiques pour situer l'homme dans son logis sont mentionnés ici et cela sans pour autant rentrer dans les détails de leur développement dimensionnel. [12]

Pour un homme d'une hauteur de 1.70 / 1.75 m.

- H. du regard 1.65 m
- H. du bras horizontal 1.50 m
- Envergure des deux bras étendus 1.80 m
- H. des bras levés verticalement 2.20 m

Lorsqu'un homme est assis sur une chaise à 0.43 m de hauteur.

- Hauteur du regard 1.22 m
- Hauteur des épaules 1.10 m
- Hauteur des bras levés verticalement 1.80 m

Lorsqu'un homme est assis sur un fauteuil à 0.37 m.

- Hauteur du regard 1.10 m

Pour une personne assise droite, d'une taille de 1.70 à 1.75 m

- Distance entre l'assise et les reins : 0.29 m
- Distance entre l'assise et les omoplates : 0.47 m
- Distance entre l'assise et la nuque : 0.58 m
- Distance entre l'épaule et le coude : 0.24 m

- Largeur du fessier : 0.45 m
- Largeur des épaules : 0.48 m
- Distance entre le sol et le dessus des genoux : 0.57 m
- Distance entre le sol et dessous de la cuisse : 0.40 m (pieds nus).
Distance entre le fessier et la saignée du genou : 0.46 m

3. Notions d'habitabilité et Normes universelles

Définir l'habitat humain à partir d'une « ration de logement » concept que l'on attribue certainement à Ernst May, qui renvoie autant à la notion du « minimum vital » défini à partir de considérations : - empruntant ainsi, leur logique de raisonnement à la science biologique qu'à des rationalités spatiales, constructives et économiques. Permettant cependant la réalisation de programme pour le plus grand nombre d'habitants [D. Pinson 1996] [13]. Ainsi cette rationalité développe son investigation dans les moindres gestes de la ménagère dans [l'univers du logement], une situation observée par la science ergonomique d'Ernest Neufert (prof du Bauhaus). Croyant par là, que son unité biologique appelle son unité sociale. On se rappelle alors de l'émergence de la théorie du logement minimum, qui a été pensée en fonction d'une seule et unique rationalité technique. Mais, c'est à la suite de bonnes et plus récentes investigations scientifiques, qu'on ne pourrait cependant nier l'apport que pouvait engendrer explicitement ou implicitement la pensée sociale sur les solutions préconisées : (Liées au dispositif architectural et urbain, et le type de pratiques et D'usages qu'ils peuvent contenir, structurer et développer) observations empruntées à D. Pinson 1996. En ce sens, le logement dit « moderne » impose alors une norme spatiale unique qui prétend ramener la vie domestique à des exigences d'utilisation d'emploi judicieux et de bon usage. Une forme de logique normative à l'effet d'uniformiser et de standardiser :

- Les manières de vivre.
- Les types familiaux.
- Les différences de contexte.

Appelé aussi unité d'habitation de grandeur conforme notion si chère et souvent utilisée par Le Corbusier : (C'est aussi une forme d'aboutissement logique de la place qu'occupait la question du logis dans les principes fondateurs et la raison d'être des C.I.A.M.). Connotant par là, cette manière caricaturale de l'égalité devant le droit au logement et au progrès technologique par l'accès au confort et l'acquisition intensive aux appareils ménagers [dont l'emplacement est prévu par et/ ou dans la structure spatiale] [14]. Or cette logique normative en dicte les conditions d'utilisation par son mode d'emploi unique, qui appelle à un mode de vie unique...et par conséquent un mode d'usage unique et standard. Outre les normes d'habitabilité telles que (étanchéité, bon état d'entretien des gros œuvre et conformité des canalisations aux règlements

sanitaires). On citera les normes dimensionnelles de type physico- spatial utilisées en France le 14 Juin 1969, pour des conditions d'occupation maximale correspondant à au moins 01 personne par pièce. Voir tableau n°02 [15].

	Studio	F2	F3	F4	F5	F6
Surface m2	14.00	28.00	42.00	56.00	66.00	76.00
Famille Composée	01 personne	02 personnes	03 personnes	04 personnes	05 personnes	06 personnes

Bien que la surface moyenne des pièces principales est au moins égale à 9.00 m2, la taille moyenne des pièces ne varie pas de façon continue. Mais, cependant les normes d'habitabilité visent à fixer des surfaces habitables minimales selon des normes d'hygiène Sanitaire se résumant comme suit :

- Ouverture des pièces à l'air libre, ventilation.
- Equipement de cuisine et / ou d'un coin de cuisine.
- Equipements sanitaires pour (w.c en cuvette à l'anglaise plus chasse d'eau)
- Salle de bain avec baignoire et/ ou receveur de douche.
- Lavabo et évier de cuisine avec eau chaude et froide.
- Alimentation d'électricité et de gaz de ville et chauffage.
- Téléphone et etc.
- Existence d'une grande buanderie collective (laverie et séchoir collectifs).

4. Notions d'habitabilité et normes institutionnelles

Espace et ordre comme modèle institutionnalisé

«La société désire violemment une chose qu'elle n'obtiendra pas, tout est là : tout dépend de l'effort qu'on fera et de l'attention qu'on accordera à ces symptômes Alarmants ». Le Corbusier, 1923.

Nous tenterons à travers un survol épistémologique de mieux saisir cette dimension, qui paraît en premier lieu imprécise, ambiguë et voire génératrice de dispositions et d'intentions normatives relatives à l'organisation a priori du pouvoir de l'espace à construire. En ce sens, le concept d'espace du pouvoir renvoie explicitement aux espaces proposés et imposés de facto par l'administration, tirant leur légitimité à travers [les lois, règlements et décisions.....], et il n'y avait qu'à s'y conformer. ! (D. Pinson 1992) C'est aussi un concept qui véhicule certainement et dans l'enfermement de l'ambiguïté, de la spéculation et de la corruption, en affirmant certains droits et en opprimant d'autres, mais dont l'exercice fonctionne souvent sur un mode normatif :- celui d'un usage dominant et policé (D. Pinson 1997). Ainsi l'appartement ou le logis est fait pour se loger et résider et où les deux tiers de sa surface sont faites pour un usage unique « dormir ». Ce faisant, l'essence de l'habiter s'est vite reconverti en un usage trop

réduit, à effet réducteur et voire atrophié.

Or, dans le processus organisationnel de l'espace habité intérieur au logis social, où se trouvent impliqués différents acteurs [décideurs, administrateurs, technocrates, architectes, urbanistes et promoteurs publics et privés]. La conception architecturale est un produit de la logique statique de la hiérarchie, de la division et de la spécialisation, d'où émanent la plupart des contradictions de l'organisation spatiale. Or, à chaque phase du processus organisationnel de l'espace constitue vraiment un niveau bien défini, qui en dépit de tout, même étant isolé, reçoit les décisions des niveaux supérieurs qui sont institués et imposés de facto, sous forme d'impératifs qu'il faut considérer au même titre de données inchangeables et non négociables [16]. Enfin, viennent s'affirmer les décisions des architectes opérationnels pour la détermination des surfaces, des volumes avec le promoteur et le décideur public ou privé. Cette dernière phase comprendra les arrangements intérieurs et extérieurs de chaque logis et bâtiment. Des tâches à portée de main pour des dessinateurs- concepteurs qui à leurs tours vont recopier une fois encore les plans d'immeubles et de logis sociaux de « série » en les réadaptant, sans autre préoccupation à la réalité de la nouvelle donne.

Néanmoins dans le domaine de la planification stratégique et de l'aménagement du territoire. Les interventions de l'appareil de l'état [17] se traduisent bien souvent par une normalisation systématique du parc d'habitat. Où la tradition bureaucratique impose ses règles, en fixant au préalable les modalités d'action par des textes plus précis que possible. Et où la norme minimale d'habitabilité se résume au départ comme étant une nécessité technique fondée sur la base de données qui renvoient aux normes minimales [biologiques et physiologiques.....] relatives au bon usage de la vie quotidienne de l'homme dans un espace donné. Ainsi dans cet ordre d'idée, cette nécessité technique devrait implicitement porter en elle des orientations de jugements de valeurs (endogènes ou exogènes) au système d'organisation normative d'habitabilité, et cela afin d'en préciser ce qui est normal, de ce qui est anormal aux normes d'appréciation et d'évaluation de la qualité du cadre de vie.

Or, cependant loin des méthodes dites « rationnelles et scientifiques », d'autres pistes spéculatives y verront jour et feront échos, y trouveront terrain propice à tant d'avis et d'opinions. Plus encore, certaines y verront scientisme et technocratie qui favoriseront l'émergence d'une rationalisation bénéfique à et / ou de l'action politico – Administrative (le cas des C.I.A.M) [18]. Ces normes institutionnelles sont finalement une sorte de forme d'unification et de standardisation des registres des modes de vie et des pratiques habitantes (d'un individu, d'une famille et d'une société...). Les efforts d'interventions et d'actions de l'état sont alors traduits par une unification progressive et généralisée des modèles de logements à la suite d'une normalisation réglementaire qui va, dans le même sens, imposant forcément le cadre structurel viable de l'homme modèle, de la famille modèle et par conséquent de la société modèle..... (Voir tableau n°03).

Pays	Nombre de pièces	Surfaces utiles moyennes / par Logt. m2	
Algérie	3.0	67.00 A.	
Allemagne Ouest	2.7	60.00	
Allemagne Est	4.7	96.00	
Autriche	4.2	88.00	
Belgique	5	B.	155.00
Bulgarie	2.3	62.00	
Canada	5.1	89.00	
Danemark	4.9	126.00	
Espagne	5.2	85.00	
Finlande	3.5	C.	75.00 B.
France	3.6	B.	82.00 B.
Grèce	3.3	80.00 E.	
Hongrie	3.4	65.00	
Irlande	5.1	87.00	
Italie	4.2	N.C	
Japon	N.C	N.C	
Luxembourg	4.5	B.	105.00 B.
Norvège	4.5	C.	93.00
Pays bas	4	74.00	
Pologne	3.8	61.00	
Portugal	4.7	B.	118.00
Roumanie	2.4	C.	54.00 D.
Royaume uni	4.5	70.00 C.	
Suède	5.2	113.00	
Suisse	3.6	98.00 B.	
Tchécoslovaquie	3.5	70.00	
U.R.S.S.	N.C	49.00 B.	
U.S.A.	5	120.00 E.	
A. 1987		C. 1975	E. 1970
B. 1976		D. 1974	

Tableau n° 03 [19] et reformulé par auteur.

La surface habitable est un concept ancien qui n'a cessé de subir des transformations par divers arrêtés, lois, instructions et décisions réglementaires. On notera cependant que la notion de pièce a cédé la place à la notion d'espace même si nous y retrouverons le cube d'air des hygiénistes. L'aspect fonctionnel étant acquis dans un sens, ainsi concevoir et bâtir des volumes à la norme de l'humain demeure l'objectif de tout chercheur et scientifique. Créer des espaces libérés des pesanteurs contextuelles, permettant de nouvelles façons de vivre, demeure jusqu'alors l'objectif tant recherché. On sait, dès lors que la qualité de la vie passe avant tout par la liberté de s'épanouir dans son logis. En France à la suite du décret n° 69-596 du 14 Juin 1969 qui prévoit, pour les quatre (4) premiers habitants d'un logement, une surface de 14.00m² et un volume de 33.00m³ par occupant, pour chaque occupant supplémentaire prévoir une surface de 10.00 m² pour un volume de 23.00 m³ (voir tableau n° 04). [20]

Nombre d'habitant.	Surface m 2	Volume d'air (Hygiénistes) m3
1 Habitant	14.00 / 16.00	33.00
2 Habitants	28.00	66.00
3 Habitants	42.00	99.00
4 Habitants	56.00	132.00
5 Habitants	66.00	155.00
6 Habitants	76.00	178.00

Tableau n°04

Les valeurs données ci dessus sont des valeurs minimales. Cependant la hauteur de l'espace habitable d'une habitation et / ou du logis est entièrement liée au respect des normes minimales des surfaces et des volumes en relation avec le programme initialement préconçu pour éventuellement une occupation fonctionnelle (voir tableau n° 05). La hauteur est fonction aussi des conditions nécessaires et indispensables à la qualité architecturale de l'espace (la hauteur d'une pièce est une conséquence en grande partie de sa surface et du cadre adéquat à créer. Ce qu'on pourrait tenir comme règle, enfin, c'est l'ordre fonctionnel.

Hauteur des pièces principales et cuisine	Hauteur minimale m	2.33 à 2.36
Hauteur des pièces annexes	Hauteur minimale m	1.90 à 2.20

Tableau n°05.

Type Logement	Composition des logis.	Surfaces minimales H.L.M m2	Surfaces de Références H.L.M m2
I	1 pièce principale (cabinet de toilette, placard et w. c)	16.00	20.00
I Bis	1 pièce principale (cuisine, w.c, dégagement et volume rangement	28.00	33.00
II	2 pièces et etc.	46.00	50.00
III	3 pièces et etc.	60.00	63.00
IV	4 pièces et etc.	73.00	77.00
V	5 pièces et etc.	88.00	93.00
VI	6 pièces et etc.	99.00	110.00
VII	7 pièces et etc.	121.00	125.00

Ces normes sont dictées par l'arrêté le 11 Mars 1974 et correspondent à l'article du décret du 14 Juin 1969 (France).

Tableau n°06

Tableau récapitulatif des normes d'habitabilité pré-définies par le législateur et le planificateur en Algérie contemporaine. (Le cas des surfaces et des flexibilités en tant qu'exigences d'usage).

A titre de comparaison, le taux d'occupation par pièce était en 1970 de 1.01 en France, 0.84 aux pays bas et 1.38 en Pologne, alors qu'en Algérie il avoisine 2.25. Par ailleurs, le taux d'occupation par logement selon la norme internationale admise est de 05 P / Logt,

Lazri Youcef

	Surfac e Habita ble F1 m2	Surfac e Habita ble F2 m2	Surfac e Habita ble F3 m2	Surfac e Habita ble F4 m2	Surfac e Habita ble F5 m2	T.O.L.	T.O.P.	T.M.	Evolution De la Population
Avant 1958		36.00	A 48.00 B 48.50 C 50.00 D 38.00	60.00	70.00	5.60	-	-	-
1966		36.00	-	-	-	6.10	2.0	5.91	12.316.00 0
1974		60.00	75.00	85.00	95.00	7.76	2.49	-	
1977		60.00	75.00	85.00	95.00	7.80	-	6.65	17.500.00 0
1982		60.00	75.00	85.00	95.00	7.94	-	-	
1987		50.00	63.00	79.00	93.00	7.61	2.69	7.10	23.477.00 0
1992		59.00	74.00	90.00	112.00	7.76	2.86	7.12	26.600.00 0
1994		59.00	74.00	90.00	120.00	7.72	-	-	28.116.00 0
1998	30.00	A 40.00 B 50.00	A 60.00 B 65.00	-	-	7.15	-	-	29.272.34 3
2002	Abolit	A 40.00 B 50.00	60.00 30.00+ 40.00= 70.00	Abolit	Abolit	-	-	-	-
2004	Abolit	A 40.00 B 50.00	A 60.00 B 65.00	Abolit	Abolit	-	-	-	-

Tableau n°07

Produit par : Auteur An : 2005[21]
T.O.P. Taux d'occupation par pièce.
T.O.L. Taux d'occupation par logement.
T.M. Taille des ménages.

alors que la norme nationale rapprochée varie de 6.10 à 7.76 (en Algérie). Ce survol au portrait caricatural et schématique de l'histoire des normes d'habitabilité pratiquées en Algérie depuis les ères des indépendances appelle cependant à plusieurs lectures et Porte plutôt à penser ... à La mise en place d'une stratégie managéale qui est supposée être porteuse de prémices d'espoir d'une évolution probable des structures Familiales. Sauf que si on se réfère à l'évolution croissante des données relatives aux T.O.L, T.O.P et T.M ces deux dernières décennies (tableau n°07) on constatera alors que :- N'est-il pas clair maintenant, que l'effort porté sur la production de normes d'habitabilité relatives aux nouvelles conditions de vie urbaine, de la production et de la consommation de l'espace habité social et contemporain n'est pas sans rapport avec la désintégration des valeurs structurelles de la famille traditionnelle (la structure polynucléaire). Produisant ainsi ses propres justifications et malgré l'effort de normalisation réglementaire qui va dans le même sens :-

- Réduction des supports physico- spatiaux (F3 : 75.00m2 en 1974 F3 : 60.00m2 / 65.00m2 en 2004).
- Restriction de pas mal de pratiques habitantes et séculaires.

- Unification des modèles familiaux à la suite de la standardisation des supports architecturaux.
- Arrêt de la production des logements sociaux spacieux tels que : (F4, F5 et F6).
- Introduction inopinée des logements réduits tels que : (F1 et F2).
- Réduction de l'espace habité n'est en fait que les bases matérielles de production d'une nouvelle famille réduite à la famille mono conjugale (paramètre si facile pour toute planification domestique

Cependant, on peut dire que toute la panoplie de la mécanique officielle de programmation domestique n'a pas pu réussir à réguler la composante de la structure familiale. (Se référer au tableau n°07)

5. Les différents acteurs et leurs rôles :

5.1 Les usagers :

Ce sont ces habitants- consommateurs de l'environnement et du cadre de vie, Ils sont aussi des individus, qui cependant, leurs rôles ne sont pas sans effet sur les réélaborations configuratrices du cadre d'habitabilité. Il n'est pas évident, a priori, qu'ils s'accordent tous sur les mêmes systèmes de valeurs, les mêmes normes sociales et par conséquent sur les mêmes

critères de jugement et de décisions. Ainsi, la qualité de ce qui habitable a-t-elle le même sens pour toutes les sociétés du monde? En outre, les besoins propres des usagers et futurs consommateurs renvoient-ils forcément aux indices dits subjectifs?

Ainsi, lorsque les habitants – usagers agissent sur leur cadre de vie, en formulant et reformulant leurs registres singuliers, qui leur sont propres sur leur support spatial qu'est le logis. Ces **réélaborsations habitantes** ou résidentielles sont dites et répertoriées comme étant des **indicateurs subjectifs**. [22]. Ces dernières reflètent plutôt des opinions, attentes, intentions, désirs, préoccupations et motivations... des perceptions, des attitudes, des images et des satisfactions avouées ou inavouées et conscientes ou inconscientes

5.2 Les décideurs :

Quant à cette acception lexicale, qui pourrait recouvrir des catégories assez variées puisqu'il s'agit de toutes celles dont l'action a une influence sur le cadre de vie des individus et des groupes dans une société donnée. On y trouve donc, les hommes politiques, mais aussi des aménageurs qui comprennent eux-mêmes des techniciens et des hommes de l'art et d'architecture, des promoteurs privés ou publics et y figurent

Pour une approche pédago- politico- problématique de l'habitat de masse.....

Aussi des administrateurs publics qui agissent notamment par leurs rôles et actions sur le cadre réglementaire d'actions des précédents. Généralement, ce sont des analystes qui ont plus besoin d'en tirer beaucoup dans le détail des mécanismes que

Manient les décideurs eux-mêmes. Les techniciens décideurs agissent eux aussi sur le cadre de vie ou sur l'espace habitable, leurs **actions ou interventions** sont dites et répertoriées comme étant des **indicateurs objectifs** [23] liés principalement à des grandeurs physiques et conformes appartenant à des sous systèmes législatifs et institutionnels.

Qui est cet architecte concepteur au service de l'Etat ?

Si on avait à porter un jugement de valeur sur le mode de penser de l'architecte – concepteur contemporain, il serait cependant plus juste de le situer par rapport à sa source de resourcement idéale. Tirillés entre deux tendances ou deux mouvances, l'une s'inscrivant dans le courant technophile et l'autre faisant parti du courant technophobe. Les architectes se voyaient alors de bons serviteurs de causes idéalistes. Tant de pratiques professionnelles ont montrées leur degré d'ingéniosité et d'in ingéniosité, ainsi pour beaucoup d'entre eux qui connaissent mal et méconnaissent le rôle qui leur incombe et qui leur est assignés dans les modalités de gestion dont elles sont mal appropriées ou pas encore tout à fait définies. Alors que les désaccords semblent nombreux à ce sujet.

5.3 L'architecte au service de l'Etat : entre dépendance et indépendance au dogme institutionnel de l'Etat.

En fait, la magnificence de l'architecture de l'habiter ne se résume pas dans les applications dogmatiques où seules les singularités narcissistes du concepteur sont mises en scène, ceci deviendrait certainement le fruit d'un caprice personnel et impersonnel du concepteur ... Les fameux architectes modernes sont les premiers à avoir ignoré et voir méprisé la pluralité structurelle et conceptuelle de notre société et qui s'estime être touché dans son essence. Ces architectes modernes avaient très certainement des idées préconçues et très imparfaites de ce que pourrait être l'essence même de l'habiter et de l'habitabilité. Ce besoin de s'identifier et de s'afficher par la grande diversité des formes géométriques et esthétiques selon les sources d'inspiration et de resourcement du dogme universel. Ceci offrait cependant à l'esprit, un jeu de mercantilisme et de divertissement toujours renouvelé, où le besoin narcissiste par lequel le concepteur cherche à se singulariser en usant de formules de la démesure conceptuelle et contextuelle..., qui entre par conséquent en contradiction et en opposition avec l'objet même de sa mission et / ou sa tâche. Une fois encore, l'architecte prend plaisir à enfreindre la liberté des autres hommes pour affirmer sa singularité de savoir et de savoir faire. Les architectes contemporains avaient des idées prétentieuses aux conditions critiques qui menaçaient l'environnement construit [24].

Ces architectes devraient alors faire face à ce problème, sauf qu'ils se sont cependant confrontés aux inerties culturelles et habitantes. A. Tzonis soulève un point essentiel dans toute planification socio- spatiale « *En effet, si l'organisation de l'environnement est déterminé autant par le rapport des classes d'une société donnée que par l'organisation du pouvoir, la conception de l'environnement peut soutenir ou renforcer un système social, mais ne peut en créer un* »¹ se fut l'échec de la thèse de Le Corbusier qui voulait bien sur une société nouvelle, aux valeurs unificatrices.

Reste que La demande en logements sociaux urbains, en Algérie, occupe depuis la période des indépendances, une part importante des inquiétudes tant consommées et souvent renouvelées et orientées vers d'autres fins spéculatives et partisans, qui se sont formées au fur et à mesure que la crise s'est manifestée et a persisté occupant par conséquent une place sans cesse convoitée. Cependant l'état du débat sur la question relative à la créativité artistique et architecturale dans ce domaine est assez controversé. Or pour faire le point des connaissances sur cet état, il faut prendre en compte l'ensemble des programmes et des formes architecturales et urbaines de l'habitat des grands ensembles conçus, réalisés et proposés pour les habitants – usagers et consommateurs de cet espace habité de l'Algérie contemporaine, d'en extraire les indices révélateurs de l'aliénation ou non à l'ordre pré établi. Or, on sait déjà que dans toute formulation syntaxique...où est mise en scène la pression qu'exerce d'une part l'appareil doctrinaire en occultant des principes d'orientation de l'idéologie planificatrice de l'Etat qui intègre au gré d'un apanage universel diverses composantes relevant de l'urbanisme de l'architecture moderne, de la gestion économique et sociale : [sous forme de pédagogie inscrite dans la

conception urbanistique et architecturale des modèles proposés par l'Etat]. C'est en effet, une pédagogie qui fait abstraction des valeurs anciennes acquises ou héritées mais qui s'oriente vers des processus et des mécanismes d'évolution et / ou de modernisation des mœurs et des modes de vie [observation faite par Thierry Paquôt 2000], où émergent des valeurs d'oppression telles que : les valeurs d'acculturation, d'enculturation et parfois de déculturation. Ces valeurs sont héritées et / ou transmises du mouvement moderne à travers des enseignements a priori, ainsi que par imitation aveugle de beaucoup d'adeptes du mouvement moderne aux principes et valeurs universaux.

Cependant ces mêmes architectes développèrent des orientations dégagées au seuil d'abîmes confrontations entre décideurs – législateurs et architectes – concepteurs, tous deux au service de l'Etat, et d'autre part la mise à l'épreuve, d'une certaine manière de leurs compétences professionnelles et / ou collégiales aussi bien acquises à travers des savoirs et des savoir faire que transmises à travers des conventions singulières et / ou communes transmises et héritées des cultures singulières ou communes populaires ou élitaires. Les architectes contemporains, pris au piège de leurs propres interventions, ne peuvent cependant échapper au piège d'adhérer au processus de production massive de l'habiter, comme si c'était un bien de consommation, similaire à tout autre produit. A chaque fois, de nouvelles pseudo solutions sont introduites voir même matérialisées pour édulcorer l'oppression tant manifesté par l'homme. Ainsi, comme les décrit majestueusement A.Tzonis : "*ce sont des maître chanteurs, technocrates et propagandistes de la consommation*" (des propos recueillis à propos de le Corbusier et sa pédagogie inscrite et traduite dans sa science du logis).

On se rappelle alors de la mise en garde de Bernard Huet lorsqu'il dit : « *Etablir un dialogue avec les habitants ne se fait pas sans heurts et sans échecs, la relation humaine est complexe, fragile et changeante. Et si les règles de jeu nécessaires ne sont pas exposées clairement au départ, cela peut conduire à des situations de blocage inextricables* ». Une dose non négligeable de militantisme professionnel, l'habitant part naturellement de l'intérieur de son logement, un architecte urbaniste part lui de

Pour une approche pédo- politico- problématique de l'habitat de masse.....

L'extérieur dans une réflexion de projet urbain ». La nécessité absolue d'une large décentralisation des pouvoirs devient alors si évidente, et dès que l'on choisit comme valeurs de référence les choix des habitants concernés et non ceux des spécialistes [25].

Or la décentralisation, comme ailleurs dans l'occident, elle n'a pas cessé de poser de multiples problèmes. Les scientifiques ont notés, qu'en effet, la planification urbaine est à la fois présente et lointaine dans les interventions de l'Etat. Ces dernières se traduisent par des modifications dans la forme et le fond [au niveau de l'affectation et l'utilisation de l'espace] pour seule et unique raison que les actions de l'Etat dans le domaine de la planification urbaine

sont largement conditionnées par les caractères généraux de ses modes d'interventions.

On assiste alors à l'abstraction de la culture de concertation entre les différents acteurs :- Architecte concepteur, Habitant usager et consommateur, opérateur maître d'ouvrage et décideur législateur. La prise en considération réelle des manières dont occupent aujourd'hui les habitants leurs logements dans les grands Z.H.U.N. et de leurs aspirations en matière d'habiter et d'habitat demeure absolument absente du discours officiel, soient dans les procédures réglementaires ou encore dans les productions (même constat relevé par F.N.Boucharnine). Ceci s'est toujours traduit par :

- Un refus catégorique du décideur, planificateur et du promoteur de consacrer (temps et argent) à cet aspect jugé de l'ordre qualitatif.
- Sentiment et caractère de pertinence du concepteur, qui prétend connaître parfaitement tout ce qui concerne la vie des contemporains, plus encore il prétend avoir la solution au problème en projetant son propre modèle aux autres. (A. Tzonis 1976)
- D'autres préfèrent ne pas s'y intéresser, puisqu'ils partent d'avance avec des idées préconçues que l'usager peut transformer et modeler ce qui ne lui convient pas... !
- Certains, alors ont même déplorés leurs grands efforts d'emprunts formels (au référent architectonique) aux pratiques habitantes n'aient abouti à rien.
- Aussi, beaucoup de concepteurs renvoient leur indifférence en persistant à poursuivre un objectif pédagogique (au même titre de la pédagogie inscrite par le Corbusier) et confient à leur conception et production matérielle et formelle un rôle de modeleur de comportement (F.N.Boucharnine)
- Mais d'autres concepteurs pensent que l'organisation intérieure est un détail et que de toutes les manières, quoiqu'ils fassent les usagers ne seront pas satisfaits.

Sont là, bien des indices révélateurs d'un ou des état(s) d'esprit(s), qui à notre bon sens, nous laisse perplexe devant cet état. Etat d'ambiguïté et d'incompréhension qui paraît traduire en effet la synthèse d'un travail unilatéral, individuel et singulier d'architectes au service de l'état, qui loin d'être prêts à admettre leurs échecs. Des échecs qui se perpétuent et qui ne cesseront sans doute qu'après un périlleux travail commun et soutenue par tous les acteurs (travail consensuel bien élaboré par les architectes, les psychologues, les sociologues, les ethnologues et les anthropologues). Travail, dont l'objectif serait alors de relier à chaque fois les formes et les usages aux significations qui les sous tendent et aux articulations qu'ils ont avec le reste du social, de l'économique, du culturel et du culturel. Sans aucun doute, on sait désormais que les concepteurs sont unanimes à exprimer des difficultés dans leurs rapports présents ou passés avec le patrimoine, quelque soit par ailleurs leurs positions. (Observations faites par F.N.Boucharnine).

6. Réélabérations contextuelles ou formes de négociations habitantes

En effet, ces réélabérations socio- spatiales déstabilisent énormément les situations d'a priori ou de départ, qui ont été dressés au préalable par le planificateur. Tantôt, elles se présentent comme solutions de substitution au déficit et carence qu'accusent initialement les dispositifs spatiaux proposés et imposés de facto par l'architecte au service de l'état. Tantôt, elles se présentent comme affiches imprimant des altérités si manifestes, facilement détectables et repérables au niveau des reformulations contextuelles externes et internes à la structure d'habitabilité. Cela donne quelque fois des conflits détestables et mal vus...! Mais finalement face à tout cela, la riposte de l'habitant usager n'est en fait et souvent qu'une manière de négociation légitime vis-à-vis des emprunts importés et imprimés sur ces dispositifs spatiaux. A présent, la prolifération avérée du phénomène prend alors d'autres dimensions et d'autres expressions pour afficher au quotidien et partout d'ailleurs des indices de discorde, de désordre et de nuisance architectural et urbain, qui pourraient devenir dans l'immédiat ou dans un avenir proche un dénigrement sans relâche de nos structures d'habitabilité. En dépit de ce qui a été observé et constaté, on dénote, bien entendu, qu'il y'a tout lieu de soulever avec acuité l'émergence quasi – répandue du divorce entre normes urbaines tissées et cousues par les décideurs planificateurs et les pratiques socio- spatiales des habitants usagers qui continue de persister. Quant aux locataires et propriétaires conjugués dans cette spirale contextuelle qu'est la cité dans les Z.H.U.N poussent d'une manière volontaire et consciente à outre passer les règles pré établies par l'autorité (D.Pinson 1992). Ce faisant, ils remettent en cause l'ordre préconisé et la représentation configuratrice dessinée par les planificateurs techniciens et architectes au service de l'état. Cependant, le logis social de l'Algérie contemporaine demeure certainement le lieu de continues transformations qui constituent cette trame intemporelle d'un cadre de vie en perpétuelle gestation. Ainsi tel qu'il apparaît encore plus complexe, étant donné le jeu de multiples centres d'intérêts individuels ou collectifs des différents acteurs. Ces nouvelles reformulations ou négociations se manifestent en des configurations socio-spatiales et urbaines, qui sont considérées par beaucoup d'experts comme étant de véritables désorganisations axiales rendant par conséquent caduque toute planification au moment ou celle-ci s'élabore ou parfois avant même son application.

Synthèse :

___ La quête de l'essence de l'habitabilité apparaît le plus souvent comme un aspect tout à fait dernier dans les agendas des politiques de l'Etat. Le constat actuel met en évidence de tels enjeux dominants, ces dernières décennies, où sont associées [esthétiques et rationalités] engendrant ainsi l'émergence de valeurs terriblement réductrices de la réalité sociale. Or, de tels enjeux politiques, qu'ils apportent aux actions sectorielles de l'appareil de l'Etat, leur vocabulaire conceptuel, aussi critiquable soit-il, permet alors de se prêter à ces actions. Une apparence de cohérence et d'argumentation théorique qui contribue fréquemment à

masquer les enjeux réels. Si on avait à penser Habiter et / ou Habitat social, on pourrait dès lors s'apercevoir que

Pour une approche pédaogo- politico- problématique de l'habitat de masse.....

Les politiques des modèles, quelles soient locales, régionales, nationales et internationales paraissent plus dangereuses qu'efficaces [26]. Comprenant bien sur leur utilité pour simuler leur raison d'être, engendrant et entraînant implicitement à penser le logement en termes purement quantitatifs et fonctionnels ...sans aucun rapport avec son environnement futur, puisque celui-ci leur est inconnu par définition [27], ni les valeurs culturelles des sociétés qui vont l'occuper. Par ailleurs, Parler d'une programmation de logement bien défini appelle à un dialogue entre l'architecte d'opération, l'habitant en tant que consommateur potentiel et l'urbaniste chargé du quartier.

Ex : l'urbaniste planificateur assure le dialogue, on citera l'introduction en Angleterre des Towns planners. De même, l'architecture de l'habiter n'est plus, depuis longtemps, uniquement l'affaire des architectes, des urbanistes et de leurs clients. Mais, bien plus encore, elle est aussi l'affaire des sociologues, des psychologues, des paysagistes, des ethnologues, des anthropologues, des planificateurs programmeurs et des fonctionnaires décideurs. Ainsi L'architecture de l'habiter fonctionne comme un champ de confrontation continue et privilégiée entre systèmes et l'espèce humaine. Si on prend l'Architecture comme système social et universel de l'espèce humaine, un système où émerge et se développe des facteurs d'aliénation.

Peut-on alors parler de critères concrets d'un système social qui s'est réduit à un système de production ayant comme objectif final et dernier sa propre autonomie, et qui, par conséquent, ne peut devenir que de plus en plus aliénant...?

Recommandations :

___Le problème architectural de l'habitat est fort mal connu, ses données n'ont jamais été bien définies par les sociologues, seuls compétents à le faire. (J.P.Lacaze). Ainsi la qualité de l'habitat se joue essentiellement entre les détails qui irritent et agacent dans la vie quotidienne et celle qui y ajoutent un peu plus d'aisance et d'aménité [28]. Beaucoup de détails méritent attention particulière et soutenance.

- S'intéresser et s'occuper des processus contenus dans leurs arrangements spatiaux que des arrangements spatiaux contenant éventuellement des processus.
- La configuration des supports spatiaux du logement social doit désormais être revue dans une stratégie managée en matière de conception formelle pour s'adapter et s'harmoniser aux mutations contextuelles et textuelles de l'époque.
- Saisir l'opportunité de renouer avec les dialogues citoyens (sous différentes formes de configurations) où le logement social demeure sans équivoque sujet d'intérêt singulier et commun.
- Faciliter tous les gestes de la vie quotidienne.

- Mieux vaut penser à offrir aux habitants la possibilité de personnaliser leur logement que de tomber dans le jeu de la confrontation perpétuelle.
- Penser à introduire des cahiers de charge minutieusement établis par des spécialistes dans beaucoup de domaine de compétence [29], définissant des canevas de besoins et d'attentes pertinents des habitants usagers consommateurs d'espace habité.
- Opter pour des canevas normatifs et réglementaires, où les supports spatiaux seront amovibles, adaptables et transformables à tout moment et à n'importe quelle occasion.
- Il est temps que l'architecture concilie avec les libertés tant souhaitées des acquéreurs, afin d'éviter de très grandes disparités phénoménologiques liées aux réévaluations contextuelles de notre cadre de vie
- Aussi, il est temps de concilier et /ou réconcilier « habitat et habitabilité » et « Urbanisme et urbanité ».

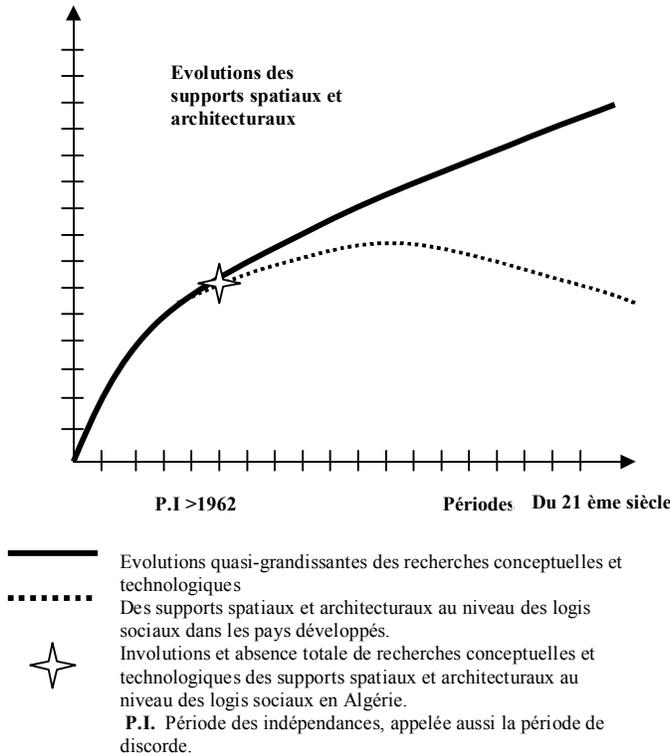


Fig. n° 01. Source : Auteur 2005.

Pour une approche pédago- politico- problématique de l'habitat de masse

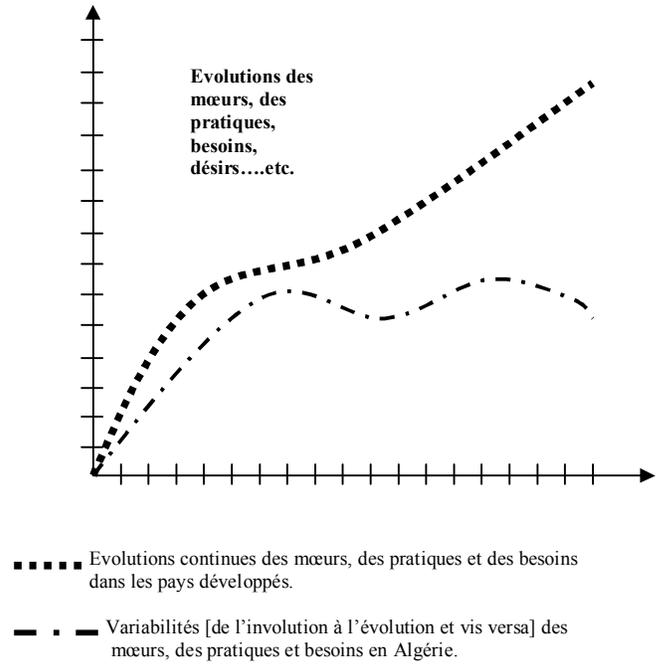
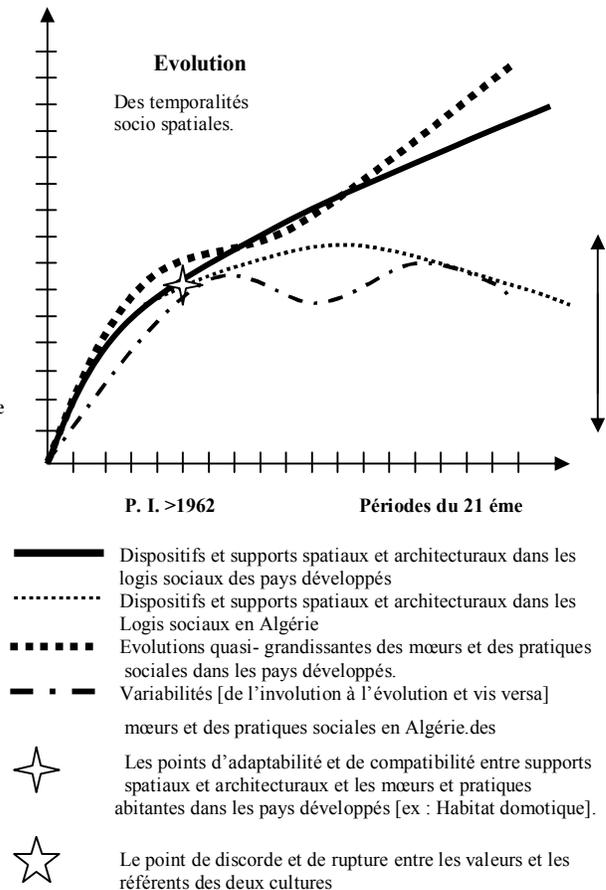


Fig. n° 02. Source : Auteur 2005



Pour une approche pédago-político- Problématique de l'habitat de masse dans les Grands ensembles ou Z.H.U.N.

Dans le gouffre du rouage et / ou du sillage d'adaptabilité ou d'inadaptabilité des structures sociales aux structures spatiales qui s'est profondément manifesté. D'abord, ces dernières n'ont cessées d'osciller entre évolution et involution, puis entre conservation et innovation, ou encore, pour ainsi dire entre mutation ou permanence des mœurs et des valeurs de pratique sociale selon de multiples bouleversements liés à divers facteurs. Dans notre orientation, on s'est intéressé à ceux qui appartiennent à l'ordre économique, social, culturel et politique. Or, malgré les différentes tentatives d'adéquation ou d'inadéquation de l'espace architectural aux différentes structures sociales qui ne cessent de se proliférer depuis les années cinquante, soixante, soixante dix, quatre vingt et quatre vingt dix et ce à travers des processus de modernisation plus généralisée des besoins, attentes, d'une part, de la production et consommation, d'autre part et aussi à la suite de la fragilité de la stabilité des formations sociales. Robert Prost explique alors que la réponse architecturale pour ces sociétés dites turbulentes est condamnée dès sa genèse à l'éphémère.



Les registres expressifs singuliers propres aux différents ménages (riches, moyens ou pauvres) sont ainsi affichés et mis en scène au quotidien aux lècheurs d'intimité. Le souci de rendre compatible les avantages des logis sociaux fait à ce que les habitants s'arrangent d'une manière ou d'une autre pour reconquérir Pleinement ses structures d'habitabilité qualifiées de soient disant soigneusement composées et élaborées par les maîtres concepteurs.

Photo. 06. produit par l'auteur. 2005.



La lecture topologique des espaces habités dans les Z.H.U.N. laisse prédire que les dispositifs spatiaux liés aux modes d'habiter définis par le concepteur accusent énormément de carence et de déficience (tant au niveau formel et spatial qu'expressif). Les éléments appendices tels que :

Pour une approche pédago- politico- problématique de l'habitat de masse.....

Parabole, appareil de climatisation, rideaux couvrant la devanture des balcons en cas de besoin, bardage en fer et étalage de linges » sont là bien des indices révélateurs de la pauvreté des dispositifs architectoniques et poussent par conséquent les habitants usagers à renégocier ses structures d'habitabilité en fonction de leurs besoins et attentes de consommation quotidienne.

Photo. 05 produit par l'auteur. 2005.



La nudité du traitement formel et expressif des devantures de ses bâtiments ne favorise guère l'attachement des ménages à la perception de l'environnement extérieur, ni le contrôle des enfants et non plus la pénétration des rayons solaires à l'intérieur des espaces habités.

Photo. 07. produit par l'auteur. 2005.

CONCLUSION.

En déduction, il en convient de tirer l'alarme et de dire que la production architecturale et urbanistique des logements sociaux est devenue d'emblais un domaine dans le quel interfèrent quotidiennement et fréquemment des groupes sociaux.... et différents acteurs : - (qu'ils soient : architectes, urbanistes, techniciens et décideurs planificateurs). Par leur contribution digressive et obsolète, ils orientent le débat relatif à la production et la consommation des logements sociaux vers les registres expressifs au contenu immuable et où les règles de construction et d'aménagement seront revêtues de structures inamovibles, favorisant par là, une fois encore la prolifération des effets d'oppression. Ainsi le discours de négociation élargie serait plus juste et fructifiant que si le résultat du processus de régulation sociale tend à réaliser des compromis entre les modes de pensée des différents acteurs, d'une part et les modes de représentativité du cadre d'habitabilité, d'autre part. Une équation complexe à plusieurs variables et constantes qui demande énormément de patience et d'écoute et accordant des efforts considérables et attention inouïs aux aspirations, attentes et désirs tant souhaités par les habitants consommateurs d'espace habité.

REFERENCERS

¹ Z.H.U.N : ce sont les zones d'habitat urbain nouvelles introduites par l'Etat Algérien en 1974.

² L'espace habité n'est cependant que cet espace occupé par des habitants à des fins d'usage et de consommation habitante, il est aussi un espace domestiqué par les usagers. Il est à la fois objet et sujet des sciences humaines et où il permet aussi l'implication d'une multitude d'agents sociaux. Or, cet espace habité devient vite le résultat d'une dichotomie ou / et d'un anachronisme d'espace produit en tension et en tiraillement entre deux forces, l'une est imposée par le pouvoir et les lois Et l'autre manifeste des valeurs d'appartenance à une société. Ainsi, cet espace est défini par excellence comme étant l'espace d'une société légitime, utilisé comme lieu de mise en scène de leurs registres exclusifs.

* Notre réflexion n'entend toucher là qu'à la dimension de l'habitat de masse dans les Z.H.U.N.

** dans notre cas, la notion d'habitabilité est prise dans son acception qui renvoie à la qualité de ce qui est habitable.

³ Paris en 1780 par Haussmann, Brasilia en 1957 par L. Costa et la prolifération du phénomène de la production de logement social au XX^{ème} siècle dans le monde.

⁴ Bertrand Jouvenel écrit à propos : « le pouvoir social tend à devenir égoïste et qu'un pouvoir égoïste tend à s'organiser socialement ce qui fonde la dialectique ».

⁵ J.P LACAZE ; « Introduction à la planification urbaine » ; Ed : Moniteur ; 1979; Paris ; 302pp.

⁶ On citera la réaction de M. Heidegger lorsqu' il écrivait : " *la véritable de la crise de l'habitat est en ce qui les mortels en sont toujours à chercher l'être de l'habitation et qu'il faut d'abord apprendre à habiter.* "

⁷ D. Pinson, « La monumentalisation du logement ou l'architecture des Z.U.P. comme culture » ; in les cahiers de la recherche architecturale n°38-39, Paris 1996, pp 1-8.

⁸ D. Pinson, op. Cit.

⁹ Z. Karamanou et al ; « Au-delà de l'espace institutionnalisé » ; in Ed : anthropos ; Paris 1978; pp268.

¹⁰ Z. Karamanou et al, ibid. .

Pour une approche pédago- politico- problématique de l'habitat de masse.....

¹¹ Ernest Neufert ; « Les éléments des projets de construction » ; 8^{ème} Edt ; Dunod ; Paris ; 2002 ; pp44 45.

¹² Jacques Tournu ; « La maison sur mesure » ; in 2^{ème} Edt : Moniteur ; Paris ; 1982.

¹³ Daniel Pinson ; op. Cit.

¹⁴ Daniel Pinson ; ibid.

¹⁵ Jacques Tournu ; op. Cit. pp17 18 et 19.

¹⁶ Z. KARAMANOU et Al pp 12,13.

¹⁷ L'administration, en s'occupant alors des tâches de gestion urbaine et d'aménagement territorial engendre des pôles de réflexion et d'actions plurielles.

¹⁸ C.I.A.M. congrès international de l'architecture mondiale.

¹⁹ Rachid Hamidou ; « Le logement, un défi » ; in Co- Edt Issat – idir ; 1989 ; Alger ; pp.410.

²⁰ Jacques Tournu ; « Maison sur mesure » ; 2^{ème} Edt ; Moniteur ; Paris ; 1982.

²¹ Ses données sont tirées des instructions ministérielles Habitat n° 268/SPM / M. Hab. du 15 Sept 1997. Arrêté interministériel n° 58 / SPM du 01/ 02/ 1987 ____ 86/87.

Rapport du C.N.E.S. (Commission , population et besoins sociaux). Rapport concernant le logement social. IV^{ème} session plénière : Oct. 1995.

²² Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement, « vers une évaluation du cadre de vie », Paris 1973, pp 20/28.

²³ Ibid 22.

²⁴ Alexander Tzolis; op. Cit.; 1976.

²⁵ J.P. Lacaze; op. Cit. Pp 78,79et 80.

²⁶ On peut se référer aux travaux de recherche de H. Raymond, J.C. De Paule, D. Pinson et F.N. Boucharnine.

²⁷ Z. KARAMANOU et Al, op. Cit.

²⁸ Z. Karamanou et al, op Cit.

²⁹ On peut se référer aux travaux de recherche de H. Raymond, J.C. De Paule, D. Pinson et F.N.Boucharnine.